

# emova

G R O U P

RAPPORT SEMESTRIEL

Au 31 MARS 2024



# Sommaire



<b>Mot de Saloua Maslaga - Présidente du Directoire</b>	<b>3</b>
<b>1. Rapport d'activité semestriel</b>	<b>5</b>
▪ Résultats de l'activité du Groupe	6
▪ Faits marquants de la période et événements postérieurs	7
▪ Gestion des risques et incertitudes	7
▪ Perspectives d'avenir et confirmation des objectifs	7
<b>2. Etats financiers consolidés semestriels</b>	<b>8</b>
▪ Compte de résultat consolidé	10
▪ Tableau du résultat global consolidé	11
▪ Etat de la situation financière	12
▪ Tableau des flux de trésorerie consolidé	14
▪ Notes annexes aux états financiers consolidés	16



# Le mot de Saloua Maslaga

Présidente du Directoire



*« Le chiffre d'affaires du groupe a affiché une belle résistance au premier semestre, atteignant 14,8 M€ contre 16,7 M€ en N-1, principalement en raison d'une rationalisation du parc succursale. La rentabilité opérationnelle continue sa progression : la marge d'EBITDA s'améliore ainsi de 0,6 point. Le résultat du 1<sup>er</sup> semestre illustre une nouvelle fois la performance du modèle d'affaires du Groupe, la puissance de ses marques et l'engagement des équipes et des franchisés. Tournée vers les ambitions du groupe, je suis impatiente de mettre toute mon énergie à la réussite du 2<sup>nd</sup> semestre.»*

# A propos d'EMOVA Group

**Créé en 1965, EMOVA Group** est le 1er réseau de vente de plantes et de fleurs au détail, grâce à ses quatre marques enseignes : Monceau Fleurs, Happy, Au Nom de la Rose, Coeur de Fleurs, et à sa marque exclusivement digitale, Bloom's.

Son modèle s'appuie à la fois, sur le développement de succursales détenues en propre et sur un réseau de franchisés entrepreneurs **qu'EMOVA Group accompagne au quotidien dans l'approvisionnement en fleurs, plantes et accessoires.**

**Au 31 mars 2024**, le groupe compte **299** magasins dont 274 en France. EMOVA Group est coté sur Euronext Growth (FR 0013356755 - ALEMV - 69500W4XYRN9R81DL52).

emova

G R O U P

1. Rapport d'activité semestriel  
Au 31 mars 2024



## 1. RESULTATS DE L'ACTIVITE DU GROUPE

### CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2023/2024

En M€	31/03/2024	31/03/2023	Variation	%
Chiffre d'affaires succursales et activités B to B	9,5	11,0	-1,5	-14%
Revenus des franchises	3,2	3,2	0,0	-1%
Chiffre d'affaires Centrale d'achat et de référencement *	1,8	1,8	0,0	1%
Chiffre d'affaires e-commerce **	0,4	0,7	-0,3	-48%
<b>Chiffre d'affaires EMOVA Group</b>	<b>14,8</b>	<b>16,7</b>	<b>-1,8</b>	<b>-11%</b>

\* Afin de gagner en lisibilité, le groupe a procédé à un regroupement de l'ensemble de ses revenus générés par sa centrale d'achat et de référencement sur une seule et même ligne en N et en N-1.

\*\* Le chiffre d'affaires provenant des commandes e-commerce des sites Monceau Fleurs et Au Nom de la Rose et d'Uber Eats, qui sont préparées et livrées directement depuis les magasins succursales ou franchisés, est comptabilisé respectivement en chiffre d'affaires succursales ou revenus des franchisés.

Au 31 mars 2024, le chiffre d'affaires consolidé d'Emova Group s'établit à 14,8 M€, contre 16,7 M€ au 31 mars 2023, soit une baisse de 11%, en lien direct avec les fermetures et cessions réalisées en succursale au cours du semestre (cession de 6 magasins en Province à des partenaires franchisés conformément à la stratégie de développement du groupe et fermeture de 3 succursales).

Ainsi, le chiffre d'affaires des succursales s'établit à 9,5 M€, soit une baisse de 14% relative à l'effet périmètre de -10 magasins vs 31 mars 2023 (évolution nette du parc sur les douze derniers mois).

Le chiffre d'affaires des magasins sous franchise s'élève à 3,2 M€, stable par rapport à N-1.

Le chiffre d'affaires de la centrale d'achat et de référencement (EM&P) ressort à 1,8 M€, stable par rapport à N-1.

Le chiffre d'affaires e-commerce ressort en baisse de -0,3 M€.

### RESULTATS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2023/2024

K€ - Semestre clos le 31 mars	31/03/2024	31/03/2023	Variation
Chiffre d'affaires	14 828	16 688	- 1 860
EBITDA (1)	3 034	3 317	-283
Marge EBITDA	20,5%	19,9%	0,6pt
Résultat opérationnel	715	1 057	-342
Marge opérationnelle	4,8%	6,3%	-1,5pt
Résultat net Part du groupe	-635	90	-725
Marge nette	-4,3%	0,2%	-4,5pt

Comptes arrêtés par le Directoire et examinés par le Conseil de Surveillance en date du 25 juin 2024. Comptes non audités. Le rapport semestriel est publié ce jour sur le site de la société.

(1) Résultat opérationnel courant majoré des dotations aux amortissements et provisions (1,5 M€) et des autres produits et charges d'exploitation (non significatif sur le semestre). Ce solde intermédiaire de gestion non comptable vise à traduire la performance opérationnelle du Groupe indépendamment de sa politique de financement, de sa politique d'investissement et de sa fiscalité assise sur le résultat.

L'EBITDA ressort à 3 M€ sur le semestre, contre 3,3 M€ sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent en lien direct avec

l'effet parc, par suite de la cession de 6 succursales rentables à des partenaires franchisés en Province.

La baisse des achats consommés, des charges de personnel et des charges externes résulte également de cet effet parc.

La maîtrise des charges fixes permet une progression de 0,6 point de la marge d'EBITDA qui s'établit ainsi à 20,5%.

Le résultat opérationnel atteint 0,7 M€ (1,1 M€, au 1<sup>er</sup> semestre 2022/2023), après comptabilisation des dotations aux amortissements et provisions, stables sur le semestre.

Après prise en compte du résultat financier (-0,5 M€), le résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession ressort à 0,2 M€ (0,4 M€ en N-1).

Le résultat net des activités abandonnées s'établit à -0,8 M€ et correspond à la perte nette de la valeur du droit au bail des magasins fermés et cédés sur l'exercice. Ainsi, le résultat net ressort à -0,6 M€ à la fin du semestre.

## **CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT FINANCIER AU 31.03.2024**

Les capitaux propres d'Emova Group s'élèvent à 31,6 M€. L'endettement financier net hors IFRS 16 est de 18 M€ à fin mars 2024 contre 18,3 M€ à fin septembre 2023.

Au présent rapport, sont annexés les états financiers consolidés au 31 mars 2024 arrêtés par le Directoire en date du 25 juin 2024 (comptes non audités), examinés et approuvés à la même date par le Conseil de surveillance.

## **2. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

Les faits marquants de la période et événements postérieurs sont ceux détaillés dans la **note 4** des états consolidés annexés au présent rapport.

## **3. GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES**

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe s'estime exposé à la date du présent rapport d'activité

semestriel sont ceux détaillés dans la **note 28** des états consolidés annexés au présent rapport.

## **4. PERSPECTIVES D'AVENIR – CONFIRMATION DES OBJECTIFS**

Emova Group a délivré de bonnes performances sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023/2024. Le chiffre d'affaires est relativement stable avec une marge d'EBITDA en légère amélioration de 0,6 points et parc succursales assaini pour l'avenir.

pour l'exercice : maintien de sa rentabilité, développement du parc en franchise et en succursale et poursuite du développement de sa Centrale d'achat et de référencement.

Dans le contexte économique actuel encore incertain, Emova Group reste prudent sur ses performances commerciales du second semestre notamment sur la période estivale (Paris 2024) mais confirme ses objectifs

Le Directoire

Saloua MASLAGA,  
Présidente du Directoire



## 2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Pour l'exercice clos au 31 mars 2024

## INDEX

<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....</b>	<b>10</b>	<b>Note 9 – Impôts.....</b>	<b>29</b>
<b>BILAN CONSOLIDE.....</b>	<b>12</b>	a) Charge d'impôt sur les résultats	29
<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....</b>	<b>14</b>	b) Détails des Impôts différés	29
<b>Note 1 – Informations générales.....</b>	<b>16</b>	<b>Note 10 – Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession...30</b>	
<b>Note 2 – Principes comptables.....</b>	<b>18</b>	<b>Note 11 – Résultat par action.....</b>	<b>30</b>
A. Déclaration de conformité	19	<b>Note 12 – Ecarts d'acquisition.....</b>	<b>31</b>
B. Bases de préparation	19	<b>Note 13 – Immobilisations incorporelles.....</b>	<b>34</b>
C. Principes généraux de consolidation	19	<b>Note 14 – Immobilisations corporelles.....</b>	<b>34</b>
D. Règles et méthodes d'estimation	19	<b>Note 15 – Titres mis en équivalence.....</b>	<b>35</b>
a) Utilisation d'estimations	19	<b>Note 16 – Autres actifs financiers.....</b>	<b>36</b>
b) Transactions en devises et instruments financiers	20	<b>Note 17 – Autres actifs non courants.....</b>	<b>36</b>
c) Regroupements d'entreprises	20	<b>Note 18 – Créances clients.....</b>	<b>37</b>
d) Résultat net des activités abandonnées	20	<b>Note 19 – Autres actifs courants.....</b>	<b>37</b>
e) Résultat par action	20	<b>Note 20 – Trésorerie et équivalents de trésorerie.....</b>	<b>38</b>
f) Ecart d'acquisition	20	<b>Note 21 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente.....</b>	<b>38</b>
g) Immobilisations incorporelles	21	<b>Note 22 – Provisions.....</b>	<b>39</b>
h) Immobilisations corporelles	21	<b>Note 23 – Dettes financières.....</b>	<b>39</b>
i) Autres actifs financiers	21	<b>Note 24 – Autres passifs non courants.....</b>	<b>40</b>
j) Stocks	22	<b>Note 25 – Fournisseurs et Autres passifs courants.....</b>	<b>40</b>
k) Créances clients	22	<b>Note 26 – Instruments Financiers.....</b>	<b>40</b>
l) Trésorerie et équivalents de trésorerie	22	Instruments Financiers inscrits au bilan	40
m) Auto-détention	22	Effet en résultat des instruments financiers	41
n) Provisions	22	<b>Note 27 – Effectifs.....</b>	<b>42</b>
o) Impôts différés	23	<b>Note 28 – Informations complémentaires.....</b>	<b>42</b>
p) Actifs et passifs détenus en vue de la vente	23	a) Rémunération des mandataires sociaux	42
q) Chiffre d'affaires	23	b) Honoraires des commissaires aux comptes	42
r) Contrats de location	24	c) Politique de gestion des risques financiers	42
s) Autres produits et charges opérationnels	24	Risques liés à l'activité du Groupe	42
t) Paiements en actions	24	Risques liés aux fluctuations des prix des fleurs et plantes et risques liés au sourcing et à la dépendance à l'égard des fournisseurs	42
<b>Note 3 – Périmètre de consolidation.....</b>	<b>25</b>	Délais de paiement clients	43
<b>Note 4 – Faits marquants de la période et événements postérieurs à la clôture.....</b>	<b>26</b>	Risques liés au développement des réseaux de franchisés	43
Faits marquants de la période	26	Risques liés aux marques et enseignes	43
Événements postérieurs à la clôture	27	Risques de change	43
<b>Note 5 – Secteurs opérationnels.....</b>	<b>27</b>	Risques sur les actions	44
<b>Note 6 – Chiffre d'affaires.....</b>	<b>27</b>	Risques de taux	44
<b>Note 7 – Résultat opérationnel et résultat opérationnel courant.....</b>	<b>28</b>	Risques de liquidité	44
<b>Note 8 – Cout de l'endettement financier.....</b>	<b>29</b>	Risques sociaux	44
		Risques juridiques	44
		d) Engagements hors-bilan	44

## 1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Libellé - k€	Notes	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6</b>	<b>14 828</b>	<b>16 688</b>	<b>30 052</b>
Achats consommés		-3 933	-4 736	-8 918
Charges de personnel		-5 569	-6 050	-9 532
Charges externes		-2 116	-2 362	-2 946
Impôts et taxes		-176	-223	-252
Dotations aux provisions		70	90	12
Dotations aux amortissements		-1 617	-1 644	-8 262
Autres produits et charges d'exploitation		-21	-122	-190
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>1 466</b>	<b>1 641</b>	<b>-37</b>
Autres produits et charges opérationnels	7	-751	-584	-1 145
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>715</b>	<b>1 057</b>	<b>-1 182</b>
Coût de l'endettement financier brut	8	-510	-607	-1 372
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>-510</b>	<b>-607</b>	<b>-1 372</b>
Autres produits et charges financiers		0	-1	112
Charge d'impôt	9	-32	-22	-77
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>		<b>173</b>	<b>428</b>	<b>-2 520</b>
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	10	-821	-303	-1 061
<b>Résultat net</b>		<b>-648</b>	<b>125</b>	<b>-3 581</b>
Dont :				
<b>Part du groupe</b>		<b>-635</b>	<b>90</b>	<b>-3 448</b>
Part hors groupe		-13	35	-133
Résultat net par action (en euros)	11	-0,07	0,01	(0,38)
Résultat net dilué par action (en euros)	11	-0,07	0,01	(0,38)

## TABLEAU DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

Libellé - k€	Notes	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Résultat net consolidé de l'exercice		-648	125	-3 581
Ecarts actuariels sur indemnité de départ à la retraite				
<b>Eléments non recyclables en résultat</b>				
Variation des écarts de conversion				
<b>Eléments recyclables en résultat</b>		0	0	0
Résultat global consolidé		-648	125	-3 581
Dont :				
Part du groupe		-635	90	-3 448
Part hors groupe		-13	35	-133

## 2. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

### ACTIF

Libellé - k€	Notes	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Ecart d'acquisition	12	22 234	30 643	22 234
Immobilisations incorporelles	13	30 824	26 762	32 111
Immobilisations corporelles	14	1 279	1 267	1 285
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de locations	13	3 016	3 972	3 957
Participations entreprises associées	15	85	85	85
Autres actifs financiers	16	603	699	578
Autres actifs non-courants	17	1 933	1 855	1 858
Actifs d'impôts non courants		1 226	1 487	1 076
<b>Total actif non courants</b>		<b>61 201</b>	<b>66 770</b>	<b>63 184</b>
Stocks et en-cours		667	906	802
Clients et comptes rattachés	18	2 065	2 096	1 460
Autres actifs courants	19	10 958	9 850	11 308
Actif d'impôt courant		226		204
Trésorerie et équivalent de trésorerie	20	310	735	401
<b>Total actif courants</b>		<b>14 225</b>	<b>13 587</b>	<b>14 176</b>
Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	21	115	115	115
<b>Total ACTIF</b>		<b>75 541</b>	<b>80 472</b>	<b>77 474</b>

## PASSIF

Libellé - k€	Notes	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Capital		28 566	27 708	27 708
Primes liées au capital		12 966	13 824	13 824
Réserves		-9 683	-6 462	-6 356
Titres en autocontrôle		-50	-50	-50
Résultat de l'exercice		-635	90	-3 448
<b>Capitaux propres - part du groupe</b>		<b>31 163</b>	<b>35 110</b>	<b>31 679</b>
Intérêts minoritaires		441	623	455
<b>Total capitaux propres</b>		<b>31 605</b>	<b>35 733</b>	<b>32 133</b>
Provisions pour retraites et autres avantages		226	238	226
Passif d'impôts non-courant		1 135	203	1 137
Emprunts et dettes financières non courants	23	14 662	18 264	15 972
Dettes locatives à long terme	23	1 523	2 230	2 111
Autres passif non courants	24	4 499	4 879	4 830
<b>Total passif non courants</b>		<b>22 045</b>	<b>25 814</b>	<b>24 276</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	25	4 495	4 030	4 471
Emprunts à court terme	20	802	0	605
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	23	2 797	1 917	2 103
Dettes locatives à court terme	23	1 587	1 787	1 940
Passif d'impôt courants		175	30	177
Provisions courantes	22	314	723	450
Autres passifs courants	25	11 706	10 422	11 304
<b>Total passif courant</b>		<b>21 876</b>	<b>18 910</b>	<b>21 050</b>
Passif non courants détenus en vue de la vente & activités abandonnées	21	15	15	15
<b>Total PASSIF</b>		<b>75 541</b>	<b>80 472</b>	<b>77 474</b>

### 3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Libellé - k€	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>-648</b>	<b>125</b>	<b>-3 581</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 264	1 652	8 355
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	32	22	77
-/+ Plus et moins-values de cession	1 307	106	525
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>1 954</b>	<b>1 904</b>	<b>5 376</b>
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité	-248	303	-538
+/- impôts versé	-60	-60	39
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>1 647</b>	<b>2 147</b>	<b>4 877</b>
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-409	-460	-2 259
+ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	14	0	240
+/- Incidence des variations de périmètre	0	0	-10
+/- Variation des prêts et avances consentis	-30	-71	12
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-425</b>	<b>-531</b>	<b>-2 017</b>
- Versées par les actionnaires de la société mère	120	0	194
+/- Autres flux liés aux opérations sur des instruments de capitaux propres	0	87	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts et augmentation de comptes courants	350	160	0
- Remboursements d'emprunts et remboursements de comptes courants	-1 980	-2 211	-4 342
<b>= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de financement</b>	<b>-1 510</b>	<b>-1 965</b>	<b>-4 148</b>
+/- Incidence des variations des cours des devises	0	0	0
<b>= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>-288</b>	<b>-349</b>	<b>-1 289</b>
<b>TRESORERIE D'OUVERTURE</b>	<b>-204</b>	<b>1 084</b>	<b>1 084</b>
<b>TRESORERIE DE CLOTURE</b>	<b>-493</b>	<b>735</b>	<b>-204</b>

#### 4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Libellé - k€		Capital	Primes liées au capital	Réserves	Autocontrôle	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres hors groupe
<b>Situation nette au</b>	<b>30 septembre 2022</b>	<b>27 083</b>	<b>14 449</b>	<b>-7 347</b>	<b>-50</b>	<b>798</b>	<b>34 933</b>	<b>588</b>
Affectation du résultat N-1				798		-798		
Var. de capital en numéraire et souscrip		625	-625					
Résultat						-3 448	-3 448	-133
Rémunération fondées sur des instruments de capitaux propres				194			194	
Titres en autocontrôle					0		0	
<b>Situation nette au</b>	<b>30 septembre 2023</b>	<b>27 708</b>	<b>13 824</b>	<b>-6 356</b>	<b>-50</b>	<b>-3 448</b>	<b>31 679</b>	<b>455</b>
Affectation du résultat N-1				-3 448		3 448		
Var. de capital en numéraire et souscrip		858	-858					
Résultat						-635	-635	-13
Rémunération fondées sur des instruments de capitaux propres				120			120	
<b>Situation nette au</b>	<b>31 mars 2024</b>	<b>28 566</b>	<b>12 966</b>	<b>-9 683</b>	<b>-50</b>	<b>-635</b>	<b>31 163</b>	<b>441</b>

## 5. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### NOTE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Emova Group (le « Groupe ») est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé 23, rue d'Anjou – 75008 Paris.

Emova Group a pour activités principales le développement des réseaux de franchise des enseignes Monceau Fleurs, Happy, Cœur de Fleurs/Rapid'Flore et Au Nom de la Rose et la fourniture des services associés (approvisionnement en fleurs, plantes, accessoires, animation, formation, marketing et communication), ainsi que le déploiement digital par le biais de ses sites marchands en propre et de la conclusion de partenariats digitaux.

Les états financiers consolidés au 31 mars 2024 présentés ont été arrêtés lors de la séance du 25 Juin 2024 par le Directoire.

Le modèle économique du Groupe repose sur 7 sources de revenus :

- Les redevances sur le chiffre d'affaires « B to C » des magasins aux 4 enseignes (13%) dans le cadre d'un

contrat de franchise d'une durée de 7 ans en moyenne renouvelable ;

- Les redevances de publicité nationale (5%) ;
- Les commissions versées par les fournisseurs référencés sur les achats effectués par les magasins à l'enseigne (10%) ;
- Les droits d'entrée sur les opérations de développement (créations et successions) (1%) ;
- Le chiffre d'affaires des magasins en propre (65%) ;
- Les ventes en ligne réalisées par l'intermédiaire des sites marchands en propres (4%) ;
- Les autres revenus incluant notamment les revenus de formation (2%).

Au 31 mars 2024, le nombre de boutiques en propre est de 45, quand les réseaux franchisés sont composés de 254 magasins en France et à l'international, soit un total de 299 magasins.

Le volume d'affaires des enseignes du Groupe correspondant au chiffre d'affaires réalisé par les magasins (franchisés ou non) de chaque réseau, est présenté ci-dessous :

En M€	S1	S1	Variation
Données à fin mars	2023/24	2022/23	
<b>Volume d'affaires sous enseigne *</b>	<b>64,3</b>	<b>66,1</b>	<b>-1,8</b>
<b>dont France</b>	<b>61,3</b>	<b>61,2</b>	<b>0,1</b>
<b>dont International</b>	<b>3,0</b>	<b>4,9</b>	<b>-1,9</b>
<i>dont succursales</i>	<i>9,9</i>	<i>11,0</i>	<i>-1,1</i>
<i>dont franchises</i>	<i>54,1</i>	<i>54,4</i>	<i>-0,3</i>
<i>dont franchises France</i>	<i>51,1</i>	<i>49,5</i>	<i>1,6</i>
<i>dont franchises Internationales</i>	<i>3,0</i>	<i>4,9</i>	<i>-1,9</i>
<b>dont e-commerce</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>-0,3</b>

\* Le volume d'affaires sous enseigne est un indicateur financier non-IFRS. Il correspond au chiffre d'affaires réalisé par les magasins de chaque réseau (franchisés, succursales et e-commerce). Ce chiffre d'affaires ne prend pas en compte les revenus générés par Emova Market Place (centrale d'achat).

Le développement du groupe s'appuie sur 4 marques aux positionnements clairement établis :

- 4 marques complémentaires,
- 4 positionnements distincts,
- 4 cibles de consommateurs,
- 4 profils de franchisés,
- 4 niveaux d'investissement.



	 <b>Généraliste</b> <b>La référence florale</b> <small>N°1 en PdM et notoriété</small>	 <b>Généraliste</b> <b>Le 'good-deal' floral</b>	 <b>Spécialiste</b> <b>Le créateur floral</b>	 <b>Généraliste</b> <b>Le fleuriste tendance</b>
<b>Positionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élégance intemporelle, achat sûr</li> <li>• Offre et expérience client généreuses</li> <li>• Category captain (tendances, services,...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enseigne de proximité</li> <li>• Simplicité de l'offre</li> <li>• Accessibilité prix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Spécialiste des roses</li> <li>• Haut niveau de savoir-faire</li> <li>• Expérience client et partage ++</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au cœur de la tendance</li> <li>• Offre simple, accessible, surprenante</li> <li>• Générateur de bonne humeur</li> </ul>
<b>Magasin &amp; Equipe</b>	 Compact 50m² Classique 100m² Marché floral > 200m² <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hub des parcours phygitaux</li> <li>• Magasin ouvert, scénographie ++</li> </ul> Toute France	 Format unique 70-90m² <ul style="list-style-type: none"> <li>• Merchandising lisible, direct et efficace.</li> <li>• Fun to watch et créateur d'envies</li> </ul> Province	 Corner Boutique 30-50m² <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un lieu unique, inattendu, atypique,</li> <li>• Un spot 'remarquable' de son quartier</li> </ul> Paris & grandes métropoles	 Boutique 50-70m² <ul style="list-style-type: none"> <li>• Design noir épuré, un concept loin des codes des fleuristes</li> <li>• Un merchandising détournant les codes produits (Packaging, création, couleur...)</li> </ul> Paris & grandes métropoles
<b>Offre &amp; prix</b>	<b>Flours, plantes et déco</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Largeur + / profondeur +</li> <li>• Assortiment (gamme/prix) adapté au quartier</li> <li>• Meilleur rapport qualité / prix / style</li> </ul>	<b>Flours &amp; plantes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Largeur + / profondeur -</li> <li>• Prêt à emporter</li> </ul>	<b>Flours &amp; déco</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Largeur - / profondeur +</li> <li>• Création artisanale</li> </ul>	<b>Flours &amp; plantes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Largeur + / profondeur -</li> <li>• Prêt à emporter</li> </ul>
<b>Expérience client &amp; Services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Du libre service à la création à la demande</li> <li>• Pionnier sur les nouveaux services</li> <li>• Full services phygitaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Libre-service</li> <li>• Principaux services disponibles 'sur catalogue'</li> <li>• Click &amp; Collect et ship-from-store</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil expert et plaisir de faire découvrir</li> <li>• Services sur-mesure &amp; expérimentiels</li> <li>• E-commerce &amp; digital branding</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil tendance, faire découvrir la fleur autrement</li> <li>• Principaux services disponibles 'sur catalogue'</li> </ul>

## NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

### A. DECLARATION DE CONFORMITE

Le Groupe est coté sur le marché Euronext Growth de Paris depuis le 7 décembre 2007.

Il a choisi d'opter pour les normes IFRS pour l'établissement de ses comptes consolidés conformément à l'ordonnance n° 2004-1382 du 20 décembre 2004 qui a modifié l'article L. 223-24 du Code de Commerce à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting\\_en#ifrs-financial-statements](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#ifrs-financial-statements) . Il intègre les normes internationales qui comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers consolidés d'Emova Group au 31 mars 2024 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture de ces états financiers et d'application obligatoire à cette date.

Ils ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore, à la date de clôture, qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB (International Accounting Standards Board) et à l'IFRIC.

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés pour Le semestre clos le 31 mars 2023, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1 er janvier 2023.

Ces nouvelles normes n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés annuels.

## B. BASES DE PREPARATION

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites. Elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

### **B.1 Changement de présentation**

- Néant

### **B.2 Correction d'erreur**

- Néant

## C. PRINCIPES GENERAUX DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Emova Group et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsqu'Emova Group a la capacité d'utiliser le pouvoir qu'elle détient sur l'entité pour influencer sur sa rentabilité.

La date de prise de contrôle est donc celle à partir de laquelle aucune décision stratégique ne peut être prise sans l'accord préalable du Groupe.

La liste des principales sociétés consolidées du Groupe et leur méthode respective de consolidation est disponible en Note 3.

Les états financiers des filiales significatives sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, et sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les soldes et flux intra-groupes ainsi que les résultats internes sont éliminés en totalité.

Le critère de classification des actifs et passifs du Groupe, en « courant » ou en « non-courant » au bilan, est la durée du cycle opérationnel des contrats et, à défaut de concerner les contrats, leur maturité est classée selon une période inférieure ou supérieure à 12 mois.

## D. REGLES ET METHODES D'ESTIMATION

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement. La méthode du coût d'acquisition est appliquée pour tous les actifs à l'exception des actifs financiers et des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur. Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS requiert l'utilisation d'un certain nombre d'estimations comptables. Les domaines ayant nécessité un degré de jugement ou de complexité, ou reposant sur des hypothèses et des estimations essentielles, sont présentés dans les paragraphes suivants.

La continuité d'exploitation sur les 12 prochains mois à compter du 1er octobre 2023 s'appuie sur la progression des flux de trésorerie d'exploitation, le maintien des lignes de découvert et des concours bancaires d'Emova Holding existants.

### A) UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe peut être amené à recourir à des hypothèses et des estimations pouvant influencer sur l'évaluation et la présentation de certains actifs ou passifs dans ses comptes à la date d'arrêté des comptes consolidés, ainsi que sur les produits ou charges de l'exercice. Ces estimations pourraient devoir être révisées en cas de changements dans les circonstances et les hypothèses sur lesquelles elles étaient fondées, ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, le résultat réel de ces opérations peut différer de ces estimations.

Les principales sources d'estimations et de jugements comptables concernent :

- L'estimation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels (Note 12)
- La mesure des actifs d'impôts résultant des déficits fiscaux reportables (Note 9 b)
- La capitalisation des frais de développement liés à la construction des plateformes e-commerce et centrale d'achat, des outils digitaux du groupe et ceux liés à son rôle de franchiseur, des nouveaux concepts de magasin, de l'Ecole Florale (Note 2 g)
- L'appréciation de l'exposition éventuelle du Groupe dans le cadre de litiges avec des tiers

---

#### B) TRANSACTIONS EN DEVICES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

- Transactions en devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en monnaie de compte sur la base du taux de change à la date de transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis en monnaie de compte sur la base du taux de change du jour de la clôture. Les écarts de change sont enregistrés directement en résultat, à l'exclusion des écarts de change sur les comptes de trésorerie qualifiés d'opérations de couverture de flux futurs et des couvertures d'investissement net en devises.

- Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes de résultat des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change moyen de l'exercice alors que leurs bilans sont convertis au taux de change à la date de la clôture. Les différences de conversion ainsi constatées sont postées directement dans les capitaux propres dans la rubrique « réserves de conversion ».

---

#### C) REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les actifs et passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés suivant la méthode de l'acquisition, les actifs et passifs étant évalués à leur juste valeur. L'écart résiduel non affecté a comptabilisé le cas échéant en écarts d'acquisition (« goodwill »). Ceux-ci ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 révisée.

---

#### D) RESULTAT NET DES ACTIVITES ABANDONNEES

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat net des activités abandonnées est inscrit sous cette rubrique. Les activités abandonnées représentent une ligne d'activité, une région géographique complète ou des magasins en cours de cession.

---

#### E) RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, sous déduction des actions auto-détenues.

---

#### F) ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition constaté à l'occasion d'une prise de participation est calculé par différence entre le prix d'acquisition et la quote-part des capitaux propres retraités, après affectation aux actifs et passifs identifiables, dès lors que cette procédure est appropriée.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeurs. Ils sont affectés aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

Deux UGT ont été définies par le Groupe :

- L'UGT « Services » comprend l'activité de franchiseur multi-enseignes pour les marques : Monceau Fleurs, Happy, Cœur de Fleurs et Au Nom de la Rose ainsi que les activités e-commerce et centrale d'achats du groupe.
- L'UGT « Magasins » comprend l'activité « vente au détail » des produits sur plusieurs points de vente à destination d'une clientèle de particuliers.

Les écarts d'acquisition et les marques ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test permet de déterminer si leur valeur nette comptable n'excède pas leur valeur de recouvrement de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils se rattachent. Cette comparaison s'effectue en allouant les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT qui correspondent aux activités du Groupe, produisant des flux de trésorerie autonomes. La valeur de recouvrement est déterminée à partir du montant le plus élevé du prix de cession et de la

valeur d'usage des UGT. Cette dernière correspond à l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de ces UGT.

---

#### G) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Frais de recherche et développement générés en interne

Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice sur lequel elles sont encourues. Conformément à la norme IAS 38, les dépenses d'un projet de développement sont immobilisées, si et seulement si les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- Les projets sont clairement identifiés ;
- Les coûts de chaque projet sont individualisés et leur suivi est réalisé de manière fiable ;
- La faisabilité technique et industrielle du projet est démontrée ;
- Le Groupe a la capacité technique et financière de réaliser les projets ;
- Le Groupe a la volonté réelle de terminer les projets puis d'utiliser ou de commercialiser les produits issus des projets ;
- Il existe un marché potentiel pour la production issue de ces projets ou son utilité en interne est démontrée.

Les frais de développement capitalisés en lien avec la construction des plateformes e-commerce et centrale d'achats sont amortis sur une période de 5 à 7ans.

- Concessions, brevets et marques

Les marques et enseignes sont inscrites à l'actif à la valeur déterminée lors de l'acquisition. Des tests de pertes de valeur sont pratiqués annuellement selon la méthodologie présentée en note 13.

---

#### H) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs reviendront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, ou leur juste valeur pour celles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

En application de la norme IAS 16, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un des composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les taux d'amortissements généralement pratiqués sont les suivants :

---

Constructions	10 à 50 ans
Machines et équipements	De 6 à 10 ans
Matériel de bureau	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 7 ans
Matériel informatique	De 3 à 5 ans

---

La valeur résiduelle de l'actif, lorsqu'elle est mesurable et significative, a été prise en compte pour la détermination de la valeur amortissable du bien.

Les durées d'utilité sont régulièrement revues par le Groupe en fonction de l'utilisation effective des immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36, lorsqu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur, ces immobilisations font l'objet d'un test de perte de valeur. Le cas échéant, une dépréciation est enregistrée.

---

#### I) AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou, lorsqu'elle ne peut être évaluée de manière fiable, à leur coût d'origine. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée si la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur d'origine. Les estimations de réalisation sont calculées par type d'actif financier sur la base de la rentabilité future ou de la valeur de marché de la société considérée et de la situation nette comptable le cas échéant.

- Titres de participation non consolidés

Lors de leur comptabilisation initiale, ces titres sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

A la date de clôture, ces titres sont évalués à leur juste valeur. Les titres faisant l'objet du classement sous cette

rubrique n'étant pas côtés, la juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie attendus, ou à défaut sur la base de la quote-part de capitaux propres du Groupe dans la société.

- Créances rattachées à des participations

Ce poste comprend des prêts et avances en comptes courants consentis à des sociétés non consolidées ou mises en équivalence.

- Dépôts et cautionnements et autres

Ce poste est principalement constitué des dépôts de garantie et des dépôts sur des comptes séquestres ouverts lors de litiges ou d'arbitrages.

---

#### J) STOCKS

Les stocks sont évalués au prix de revient ou à la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Le prix de revient est principalement déterminé par la méthode FIFO (premier entré-premier sorti).

Des provisions pour dépréciation sont enregistrées lorsque la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure à la valeur nette comptable.

---

#### K) CREANCES CLIENTS

Les créances et dettes sont évaluées à leur juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances commerciales est constatée en cas de litige pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Le groupe applique par ailleurs le modèle simplifié tel que défini dans IFRS 9 et enregistre une dépréciation de ses créances clients correspondant à la perte de crédit attendue. Les taux de dépréciation utilisés ont été estimés en fonction des échéances et des retards de paiements des créances, compte tenu des pertes que le groupe a pu constater par le passé. Une analyse des pertes sera conduite annuellement afin d'ajuster éventuellement les taux de dépréciation.

---

#### L) TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie regroupe l'ensemble des disponibilités bancaires et des valeurs mobilières de placement qui satisfont les critères suivants : une maturité généralement

inférieure à trois mois, une forte liquidité, une contre-valeur certaine et un risque négligeable de perte de valeur. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur de marché en fin de période. Toute variation de juste valeur est enregistrée en compte de résultat.

---

#### M) AUTO-DETENTION

Les actions d'auto-détention sont présentées en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession de ces titres sont imputés en capitaux propres et n'ont aucun impact sur le compte de résultat.

---

#### N) PROVISIONS

Le Groupe procède régulièrement au recensement et à l'analyse des principaux litiges en cours et constitue, le cas échéant, des provisions comptables jugées raisonnables.

Des provisions sont constituées si et seulement si les critères suivants sont simultanément satisfaits :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- L'extinction de l'obligation nécessitera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable : les provisions sont constituées en fonction de l'estimation du risque encouru ou de la charge estimée sur la base des éléments connus.

- Provisions courantes

Risques sur contrats : ces provisions concernent les contentieux sur contrats.

- Provisions non courantes

Avantages au personnel : le Groupe a contracté différents engagements sociaux, dont il pourra se libérer au moment du ou après le départ des employés qui en bénéficient. Selon les filiales, les principaux engagements dits à prestations définies sont les indemnités de fin de carrière qui seront à verser conventionnellement à la date de départ en retraite.

Pour ces régimes à prestations définies, conformément à la norme IAS 19, les charges sont déterminées par le

Groupe selon la méthode des unités de crédits projetées. Chaque pays définit les principaux paramètres utilisés pour réaliser les calculs actuariels. Il s'agit principalement des variables suivantes : évolution prévisible des rémunérations, espérance de vie, turn-over, taux d'inflation et rendement des capitaux.

Restructuration : dès qu'un plan de restructuration a été décidé et que la décision a été annoncée, celui-ci est planifié et valorisé. Les coûts de restructuration entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37 sont alors intégralement provisionnés.

---

#### O) IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont comptabilisés suivant la norme IAS 12, en utilisant la méthode bilantielle du report variable (utilisation du dernier taux d'impôt futur voté à la date de clôture), pour toutes les différences temporaires existant à la date de clôture, entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs de chaque société du Groupe.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté comptable pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et de leurs perspectives de recouvrement.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux et les crédits d'impôts reportables, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible.

Pour apprécier l'existence d'un bénéfice imposable futur sur lequel imputer les actifs d'impôts différés, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions des résultats fiscaux futurs ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes ;
- Existence de produits et de charges significatifs non-récurrents, inclus dans les résultats fiscaux passés, ne devant pas se renouveler à l'avenir.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

---

#### P) ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Le Groupe classe en actifs détenus en vue de la vente tout actif non courant dont il est hautement probable que la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue. La direction doit s'être engagée sur un plan de vente, dont on s'attend à ce qu'il soit réalisé dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou le groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé. Le Groupe classe également en actifs détenus en vue de la vente tout actif non courant en cours de liquidation.

Ces actifs sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente

---

#### Q) CHIFFRE D'AFFAIRES

En application de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », le chiffre d'affaires correspond au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées.

Le chiffre d'affaires correspond principalement aux :

- Redevances versées par les franchisés (redevances de chiffre d'affaires et de publicité nationale) ;
- Commissions facturées aux fournisseurs référencés de fleurs, plantes et accessoires ;
- Droits d'entrée perçus à chaque ouverture d'un nouveau point de vente ;
- Ventes au détail de fleurs, plantes, accessoires réalisées par les points de vente détenus par le Groupe ;
- Ventes en ligne des sites marchands ;
- Ventes réalisées par la centrale d'achat Emova Market Place auprès des franchisés du réseau.

Les redevances de franchises correspondent à un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé et sont comptabilisées au fur et à mesure des ventes réalisées par les franchisés.

Les commissions perçues au titre du référencement correspondent à un pourcentage des achats réalisés auprès des fournisseurs et sont comptabilisées en fonction de ces derniers.

Le Groupe perçoit des franchisés un droit d'entrée forfaitaire au début du contrat de franchise. Le Groupe considère que ce droit d'entrée correspond principalement aux prestations fournies par le Groupe en lien notamment avec la conception du magasin, l'assistance et la formation à l'ouverture. Il a ainsi été considéré que le droit d'entrée correspond à une obligation de performance distincte. Par ailleurs, le Groupe considère que le droit d'entrée facturé correspond au prix de vente séparé des prestations fournies.

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens et services est évalué sur la base de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA, des autres taxes. Le Groupe reconnaît le revenu dès lors qu'il a transféré le contrôle du bien ou du service au client.

Le groupe ne dispose pas de programme de fidélité susceptible d'avoir un impact significatif sur la comptabilisation du chiffre d'affaires.

---

#### R) CONTRATS DE LOCATION

Conformément à la norme IRFS 16 « Contrats de location », les loyers ne sont plus comptabilisés en charge au compte de résultat, mais donnent lieu à la comptabilisation de dotations aux amortissements et de charges financières.

Le paiement des loyers est quant à lui réparti entre remboursement du capital de la dette et charges financières. La durée retenue pour le retraitement des contrats de location est calée sur la durée contractuelle des baux signés.

---

#### S) AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Conformément à la recommandation ANC 2020-01 relative au format des comptes consolidés en IFRS, le Groupe présente les éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents au compte de résultat sur la ligne « autres produits et charges opérationnels ». Cette classification

visé à présenter de manière distincte tout évènement majeur intervenu pendant la période qui est de nature à fausser la lecture de la performance.

---

#### T) PAIEMENTS EN ACTIONS

Les actions attribuées gratuitement par le Groupe à des salariés ou mandataires sociaux français sont des opérations réglées en capitaux propres.

La juste valeur à la date d'attribution de ces accords de paiement fondés sur des actions réglées en capitaux propres est comptabilisée en charges, avec une augmentation correspondante des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits, selon la méthode d'acquisition graduelle des droits puisque les actions gratuites sont acquises par tranches.

Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre des droits pour lesquels les conditions de service associées seront remplies, de sorte que le montant comptabilisé in fine est basé sur le nombre réel de droits qui remplissent les conditions de service correspondantes à la date d'acquisition des droits.

## NOTE 3 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	mars-24			mars-23			sept-23		
	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
ANRE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
ANTHEIA	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
CREATION FLORALE	ME	30%	30%	ME	30%	30%	ME	30%	30%
ANR	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BLOOMS	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
EMP	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
EMOVA PRODUCTION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
FLORIA CREATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAPPY	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAPPY EXPANSION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAURAUNIZE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
LGDV	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
MAGIE FLORALE	IG	100%	57%	IG	100%	57%	IG	100%	57%
MAISON DE VERDI	ME	40%	40%	ME	40%	40%	ME	40%	40%
MFEF	IG	57%	57%	IG	57%	57%	IG	57%	57%
MFE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
MONCEAU FLEURS	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
RFE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
I FLORE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
LV FLORE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
MF FLORE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BS FLORE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
ROMA FLORE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
<b>Société en activité abandonnée ou en cours de cession</b>									
Emova Market Place BV (WHKS <sup>o</sup> )	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%

IG : Intégration globale

ME : mise en équivalence

### Participations non-consolidées

Certaines participations du groupe, qui sont majoritairement dans des sociétés exploitant des points de vente de centre-ville, du fait de leur caractère non significatif aussi bien en termes de chiffre d'affaires que de résultat opérationnel, n'ont pas été consolidées dans les comptes présentés ci-joints. Celles-ci sont les suivantes :

- ISA BOULOGNE (35%)
- Veronica's Flower (25%)
- Brin de Melisse (20%)

**FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE :**

**ACTIVITES DU GROUPE**

**DEVELOPPEMENT DU PARC MAGASINS SUR L'EXERCICE**

Au 31 mars 2024, Emova Group compte 299 points de vente : 254 sous franchise et 45 succursales.

Le groupe a poursuivi son développement en franchise par l'ouverture en France de 5 magasins notamment avec des partenaires ayant déjà un ou plusieurs magasins sous enseigne – illustrant ainsi leur souhait de renforcer leurs liens déjà existants avec le Groupe.

Parallèlement, le groupe poursuit la rationalisation du parc magasins en franchise avec :

- le passage sous l'enseigne Monceau Fleurs de 2 magasins exploités précédemment sous la marque Rapid'Flore (1) et Happy (1) ;
- la fermeture de 5 magasins en France et 9 magasins à l'International liée au cycle naturel de l'évolution du parc en lien avec des fins de contrats ;
- et la reprise en franchise de 6 magasins exploités précédemment en succursale.

Ces évènements contribuent à l'amélioration du mix magasins en termes d'enseigne, de taille de boutiques et d'emplacement géographique.

En succursale, le Groupe a ouvert deux nouveaux magasins en partenariat avec RATP Travel Retail dans Paris intra-muros (stations Auber et Opéra).

Parallèlement, il poursuit l'optimisation de son parc en succursale par la fermeture de 3 magasins non stratégiques et non rentables.

**EVOLUTION DU CAPITAL ET ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE**

**AUGMENTATION DE CAPITAL - PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS DU 06.01.23**

Dans le cadre du plan d'attribution gratuite du 6 janvier 2023, lors de sa réunion du **6 janvier 2024**, le Directoire a :

- Constaté l'expiration de la période d'acquisition des actions gratuites et l'attribution définitive de 286 074 actions gratuites de la Société, d'une valeur nominale de 3 euros au profit de certains salariés et/ou mandataires sociaux de la société ;
- Constaté la réalisation de l'augmentation de capital correspondante, par prélèvement d'une somme de 858 222 euros sur les réserves et primes disponibles de la Société.
- Constaté la création et l'émission de 286 074 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 3 euros chacune, étant précisé que conformément à l'article L.225-197-1 du Code de commerce, l'autorisation conférée par l'Assemblée en vue de l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et/ou des dirigeants mandataires sociaux de la Société et des entités liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce, ou à certains d'entre eux, emporte renonciation des actionnaires à leurs droits préférentiels de souscription.

## **EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE :**

Directoire d'EMOVA GROUP. Elle succède à Franck PONCET qui quitte le groupe.

### **MODIFICATION DE LA GOUVERNANCE**

Par décision du Conseil de Surveillance, en date du 05 juin 2024, Saloua MASLAGA est nommée Présidente du

## **NOTE 5 – SECTEURS OPERATIONNELS**

Le découpage d'Emova Group, opéré en application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », fondé sur l'organisation du Groupe, repose sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs et UGT du Groupe.

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » permet de regrouper les secteurs opérationnels du Groupe présentant des performances et des caractéristiques économiques similaires.

Le Groupe est ainsi géré en deux secteurs opérationnels distincts :

- Le secteur « Services » comprend l'activité de franchiseur multi-enseignes pour les marques : Monceau Fleurs, Happy, Cœur de Fleurs/

Rapid'Flore et Au Nom de la Rose ainsi que les activités e-commerce et centrale d'achats/référencement du groupe au % des achats réalisés par les franchisés.

- Le secteur « Magasins » comprend l'activité de « vente au détail » des magasins succursales, l'activité de centrale d'achats/référencement au % des achats réalisés par les succursales et les activités de la bouquetterie et des sites e-commerce en propre.

L'information par zone géographique n'est pas présentée en raison du caractère non significatif des activités réalisées à l'étranger.

La répartition par segment du chiffre d'affaires et de l'EBITDA (1), agrégats suivis par le management dans le cadre du reporting interne, est présentée ci-dessous :

en M€-2023	Services	Magasins	TOTAL
CA	5,1	11,6	16,7
EBITDA	1,3	2,0	3,3

  

en M€-2024	Services	Magasins	TOTAL
CA	5,1	9,8	14,8
EBITDA	1,3	1,7	3,0

(1) Résultat opérationnel courant majoré des dotations aux amortissements et provisions et des autres produits et charges d'exploitation. Ce solde intermédiaire de gestion non comptable vise à traduire la performance opérationnelle du Groupe indépendamment de sa politique de financement, de sa politique d'investissement et de sa fiscalité assise sur le résultat.

## **NOTE 6 – CHIFFRE D'AFFAIRES**

La ventilation du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

Libellé - k€	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Ventes de marchandises	9 607	11 301	20 612
Production vendue de services	5 221	5 387	9 439
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>14 828</b>	<b>16 688</b>	<b>30 052</b>

Le chiffre d'affaires de l'activité vente de marchandises correspond principalement à l'activité des sociétés Monceau Fleurs (magasin du Boulevard Maiesherbes à Paris), Rapid Flore Expansion, Monceau Fleurs Expansion, Happy Expansion, Magie Florale, LV Flore, MF Flore, BS Flore, I Flore, ROMA Flore ainsi que des sociétés ANR et ANR Expansion (magasins Au Nom de la Rose).

Il comprend également le chiffre d'affaires du e-commerce.

La production vendue de services englobe les revenus tirés de l'activité de franchiseurs à savoir les redevances assistance, redevances publicité, les droits d'entrée ainsi que les commissions de référencement perçues.

#### NOTE 7 – RESULTAT OPERATIONNEL ET RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Les autres produits et charges opérationnels regroupent l'intégralité des charges ou produits ne correspondant pas à l'activité courante de l'entreprise. Aussi, si un tel reclassement n'était pas effectué, la lecture de la performance économique pourrait en être affectée. Ces coûts sont présentés par typologie dans le tableau ci-dessous :

Libellé - k€	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Impact de la norme IFRS 2 "Paiement fondé en actions"	-120	-87	-194
Frais d'accompagnement exceptionnel du réseau	-118	-94	-213
Taxe patronale liée à des attributions gratuites d'action	-69	-48	-48
Honoraires exceptionnels	-19	-13	-32
Charges exceptionnelles liés aux exercices précédents	-236	-100	-257
Pénalités, amendes	-27	-1	-9
Coût des départs du personnel	-92		
Provisions pour litiges apparus au cours de l'exercice		-150	-192
Coûts exceptionnels pour l'implémentation d'un nouveau logiciel comptable			-125
Coûts exceptionnels pour l'implémentation d'un nouveau modèle d'affaires de la centrale			-58
Destruction de stock dormant		-18	-18
Ecart sur Règlement de litiges apparus au cours des exercices précédents		-16	
Autres	-69	-58	
<b>Total autres produits et charges opérationnels</b>	<b>-751</b>	<b>-584</b>	<b>-1 145</b>

## NOTE 8 – COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

Le coût de l'endettement financier est de :

Libellé - k€	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Coût de l'endettement financier brut	-458	-542	-1 247
Interêts sur dettes de loyers	-52	-65	-125
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>-510</b>	<b>-607</b>	<b>-1 372</b>

## NOTE 9 – IMPOTS

### A) CHARGE D'IMPOT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt s'analyse ainsi :

Libellé - k€	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Impôts sur les bénéfices	34	39	77
impôts différés	-2	-17	0
<b>Charges d'impôts</b>	<b>32</b>	<b>22</b>	<b>77</b>

### B) DETAILS DES IMPOTS DIFFERE

	30/09/2023	Variation	31/03/2024
Comptabilisation des engagements de retraites	57		57
Droit au bail	187	-50	137
Activation des déficits fiscaux	3 808		3 808
Frais d'acquisitions	61		61
IFRS 16	10	1	11
<b>Actifs d'impôts différés (1)</b>	<b>4 123</b>	<b>-49</b>	<b>4 074</b>
Annulation des Provisions internes	42		42
Marques	5 092	-50	5 043
IFRS 16	-2	-1	-3
Amortissements dérogatoires	127		127
<b>Passifs d'impôts différés (2)</b>	<b>5 258</b>	<b>-51</b>	<b>5 208</b>
<b>Solde net d'impôt différé (1)-(2)</b>	<b>-1 135</b>	<b>2</b>	<b>-1 133</b>

Le solde d'impôts différés actifs, après prise en compte des impôts différés passifs imputables, correspond à un horizon de consommation de l'ordre de 3 ans au regard des prévisions de bénéfices fiscaux établis par le Groupe au 31 mars 2024.

Les prévisions de bénéfices fiscaux à 3 ans s'appuient en particulier sur une croissance du chiffre d'affaires de l'ordre de 20% par an et une progression du résultat d'exploitation (rapporté au chiffre d'affaires) de l'ordre de 4 points pour l'ensemble de la période 2024 et 2028.

#### NOTE 10 – RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION

Au 31 mars 2024, la société Emova Market Place BV (ex-WHKS) est considérée comme une activité abandonnée, ainsi que les magasins Cœur de Fleurs Evreux, ANR Paris du Bac, ANR La Garenne Colombes, ANR Paris Rue de Courcelles, ANR Paris Rue de Vaugirard, Cœur de Fleurs

Poissy, MF Compiègne, MF Cormeilles en Parisis, MF Enghien les Bains, MF Pau Mermoz, MF Pau Tourasse, MF Pau Nobel, MF Pau Billere, MF Marnes la Coquette, MF Viroflay Général Leclerc et MF Villebon fermés ou cédés au cours de l'exercice :

Libellé - k€	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-821	-303	-1 061
<b>Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>-821</b>	<b>-303</b>	<b>-1 061</b>

#### NOTE 11 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action a été déterminé en conformité avec la Note 2-D-(e) Résultat par action.

Les tableaux ci-dessous détaillent le rapprochement entre le résultat par action avant dilution et le résultat dilué par action.

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
<b>En euros</b>			
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	(635 081)	90 284	(3 447 702)
<b>En nombre d'actions</b>			
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) retenu pour le résultat net par action	9 343 578	9 034 973	9 113 714
Effet de la dilution :			
- Obligations convertibles			
- Options d'achats ou de souscription d'actions			
- Attribution d'actions gratuites			
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) ajusté pour le résultat net dilué par action	9 343 578	9 034 973	9 113 714
<b>En euros</b>			
Résultat net par action	-0,07	0,01	-0,38
Résultat net dilué par action	-0,07	0,01	-0,38

## NOTE 12 – ECARTS D'ACQUISITION

Le tableau ci-dessous présente le détail des écarts d'acquisition par participation (en valeur brute) :

Libellé - k€	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Ecart d'acquisition	22 234	30 643	22 234

### Tableau d'affectation des écarts d'acquisition aux Unités Génératrices de Trésorerie en 2024

Libellé - K€	UGT MAGASIN	UGT SERVICES	Total
UGT - Valeur brute	9 308	17 922	27 230
UGT - Dépréciations	-4 996		-4 996
UGT - Valeur nette	4 312	17 922	22 234

## Répartition des immobilisations incorporelles et corporelles par UGT (hors IFRS 16)

Libellé - K€	UGT Magasins		UGT Services		TOTAL
	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	
<b>Total</b>	<b>13 078</b>	<b>919</b>	<b>17 746</b>	<b>359</b>	<b>32 102</b>

## Valeur comptable par UGT (hors IFRS16)

Libellé - K€	Ecart d'acquisition	UGT Magasins			Total UGT Magasins	Ecart d'acquisition	UGT Services		Total UGT Services
		Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles				Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	
Valeur comptable	4 312	13 078	919	18 310	17 922	17 746	359	36 027	

## Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Conformément à IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et doivent faire l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an ou de manière plus fréquente si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Ce test est effectué en septembre de chaque exercice comptable dans le cadre de l'arrêté annuel des comptes du Groupe. Dans le cas où la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. Le test de dépréciation a été révisé sur la base d'un plan à 5 ans actualisé.

Afin de refléter la réalité du coût du financement du groupe dans le contexte économique actuel (forte hausse du coût de l'emprunt), le taux d'actualisation utilisé au 30 septembre 2023 pour les deux UGT a été porté à 11% (à comparer à 9,6% l'an dernier), le groupe opérant sur des marchés et zones géographiques identiques.

Le taux de croissance à l'infini utilisé au 30 septembre 2023 est identique pour les deux UGT et s'élève à 2%.

### UGT Services :

Au sein du Groupe, l'activité de franchiseur multi-enseignes et les nouvelles activités (E-commerce et

centrale d'achat), exercées au travers de l'UGT « Services », reposent sur une recherche constante de synergies et de complémentarité entre les quatre enseignes, qui présentent des caractéristiques économiques similaires :

- Nature du produit : Offre commune sur les basiques 80/20 et concept de libre-service ;
- Nature des contrats : Synergie des termes juridiques et financiers des quatre contrats de franchise ;
- Communication mutualisée : Rationalisation des coûts de communication par la synergie des quatre enseignes au profit de l'ensemble des franchisés du Groupe ;
- Une majorité de fonctions mutualisées chez Emova Group : développement, marketing et communication, offre et achats, finance, informatique et juridique.

Cette recherche de synergies et de complémentarité entre les quatre enseignes est également appréciée à la lumière du nombre important de franchisés multi-enseignes du Groupe ; cette politique contribue nécessairement à l'interdépendance des entrées de trésorerie que constituent les redevances perçues des franchisés.

En effet, le Groupe met en œuvre depuis plusieurs années une politique destinée à favoriser les synergies entre ses enseignes, en accordant à ses franchisés un droit de priorité vis-à-vis de nouveaux candidats souhaitant ouvrir un magasin dans une ville où un franchisé sous l'une des enseignes du groupe est déjà présent.

**Hypothèses :**

Les principales hypothèses utilisées pour les besoins du test sont les suivantes pour la période 2024-2028 :

- Taux de croissance du chiffre d'affaires de l'ordre de 11% en moyenne par an. Celui-ci est étroitement lié au programme d'ouverture de

nouvelles franchises - 16 ouvertures en moyenne par an ;

- Progression du résultat d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires de 1,4 pt en moyenne par an sur l'ensemble de la période.

La valeur d'utilité de l'UGT étant supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

**Sensibilité** (UGT Services incluant les activités nouvelles) :

**Test de sensibilité sur le taux d'actualisation et sur le taux de croissance à l'infini :**

M€ - écart entre la VU et la valeur comptable	Taux d'actualisation			
		10,0%	11,0%	12,0%
Taux de croissance à l'infini	1,0%	5,0	1,2	-2,0
	2,0%	8,7	4,0	0,2
	3,0%	13,4	7,5	3,0

Test de sensibilité sur les hypothèses opérationnelles :

M€ - écart entre la VU et la valeur comptable	Taux de croissance du CA		
		10,0%	15,0%
Taux de progression du résultat	1 point	-7,0	-1,6
	2 points	-1,8	4,8

**UGT Magasins :**

Elle regroupe l'ensemble des magasins, nonobstant l'enseigne sous laquelle ils sont exploités car l'organisation de l'activité des succursales repose sur la rationalisation et la mutualisation des différents services (achats, ventes, développement, animation...) sous la responsabilité et la gestion opérationnelle d'un Directeur d'Exploitation unique.

**Hypothèses :** Le test relatif à l'UGT Magasins a été réalisé sur la base du périmètre de magasins au 30 septembre

2023, en excluant les acquisitions de succursales prévues sur le plan.

Les principales hypothèses utilisées pour les besoins du test sont les suivantes (pour la période 2024-2028) :

- Taux de croissance du chiffre d'affaires moyen de 3%
- Progression de 1.2 pt du résultat d'exploitation (rapporté au chiffre d'affaires)

## NOTE 13 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les tableaux ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations incorporelles :

Libellé - k€	30/09/2023	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/03/2024
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	25 951	62	-15		25 997
Droit d'utilisation relatifs aux contrats de locations	11 457		-1 082	73	10 448
Droit au bail	11 221		-1 030		10 091
Autres immobilisations incorporelles	5				5
Immobilisations incorporelles en cours	26	74			100
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>48 560</b>	<b>136</b>	<b>-2 127</b>	<b>73</b>	<b>46 641</b>
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	4 884	491	-15		5 360
Amortissements des droit d'utilisation relatifs aux contrats de locations	7 500	1 013	-1 082		7 432
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>	<b>12 385</b>	<b>1 504</b>	<b>-1 097</b>		<b>12 792</b>
Prov. sur cons, brevets et droits similaires	4				4
Provisions dépréciation droit au bail	16		-16		
Provisions dépréciation autres immos	88		-83		5
<b>Provisions sur immobilisations incorporelles</b>	<b>107</b>		<b>-99</b>		<b>8</b>
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>36 067</b>				<b>33 841</b>

Le poste « concessions-brevets... » est principalement constitué des marques issues de l'affectation des écarts. Le poste Droit au bail est notamment constitué du droit au bail exploité par la société Monceau Fleurs, sise au 92 Boulevard Malesherbes -75 008 Paris, valorisé pour un montant de 2 722 K€ ainsi que des droits au bail de l'ensemble du périmètre succursale.

Concernant les droits d'utilisation, se référer à la définition donnée en Note 2-D-R « Contrats de locations ».

## NOTE 14 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les tableaux ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations corporelles :

Libellé - k€	30/09/2023	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/03/2024
Autres immobilisations corporelles	5 636	273	-360		5 549
Autres immobilisations corporelles pris en crédit-bail	62				62
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>5 698</b>	<b>273</b>	<b>-360</b>		<b>5 611</b>
Amortissements des autres immobilisations corp.	4 369	115	-202		4 282
Amortissements des autres immobilisations corporelles pris en crédit-bail	18	6			24
<b>Amortissements des immobilisations corporelles</b>	<b>4 387</b>	<b>121</b>	<b>-202</b>		<b>4 306</b>
Provisions sur autres immobilisations corporelles	26				26
<b>Provisions sur immobilisations corporelles</b>	<b>26</b>				<b>26</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>1 285</b>				<b>1 279</b>

## NOTE 15 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les variations des titres de participation dans les entreprises associées mises en équivalence s'analysent de la façon suivante :

Libellé - k€	30/09/2023	Résultat	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	31/03/2024
Titres mis en équivalence	85					85
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>85</b>					<b>85</b>

## NOTE 16 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Conformément à la note 2-D-(i) Autres actifs financiers, les autres actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou à leur coût d'origine, lorsque ceux-ci ne peuvent être évalués de manière fiable. Dans ce dernier cas, une

dépréciation est comptabilisée si leur valeur de réalisation probable est inférieure à leur valeur d'origine.

Les autres actifs financiers se décomposent de la manière suivante :

Libellé - k€	30/09/2023	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Autres variations	31/03/2024
Titres non consolidés	328		-132			197
Créances rattachées à des participations	38					38
Prêts	75					75
Autres immobilisations financières	556	38	-8			586
<b>Immobilisations financières</b>	<b>997</b>	<b>38</b>	<b>-140</b>			<b>895</b>
Provisions sur titres de participation	306		-127			179
Provisions des autres créances ratt. à des participations	38					38
Provisions sur prêts	75					75
<b>Autres immobilisations financières - Provisions</b>	<b>419</b>		<b>-127</b>			<b>292</b>
<b>Actifs financiers non courant - nets</b>	<b>578</b>					<b>603</b>

Le poste Autres immobilisations financières est principalement constitué de dépôts de garantie versés.

## NOTE 17 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'analysent de la façon suivante :

Libellé - k€	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Clients et comptes rattachés - part > 1 an	1 118	1 052	1 042
Comptes courants - actif	1 575	1 313	1 425
Autres créances	967	1 268	1 087
<b>Autres actifs non courants - Valeur brute</b>	<b>3 660</b>	<b>3 633</b>	<b>3 554</b>
Prov. clients et comptes rattachés	-761	-812	-731
Prov. comptes courant actif	-965	-965	-965
<b>Autres actifs non courants - Provisions</b>	<b>-1 726</b>	<b>-1 778</b>	<b>-1 696</b>
<b>Actifs non courant - Net</b>	<b>1 933</b>	<b>1 855</b>	<b>1 858</b>

## NOTE 18 – CREANCES CLIENTS

Les créances clients s'analysent ainsi :

Libellé - k€	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	2 068	2 127	1 464
Prov. Clients et comptes rattachés < 1 an	-2	-31	-3
<b>Total créances clients - Net</b>	<b>2 065</b>	<b>2 096</b>	<b>1 460</b>

K€	1 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 360 jours	Non Echu	TOTAL
Clients	483		590	995	2 068

## NOTE 19 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Libellé - k€	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Etat, impôts sur les bénéfices	9	7	16
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	154	210	119
Créances fiscales hors IS - part à moins d'un an	7 648	6 620	7 727
Autres créances - part à moins d'un an	3 266	3 002	3 631
<b>Autres actifs courants - Valeur brute</b>	<b>11 077</b>	<b>9 839</b>	<b>11 493</b>
Prov. autres créances - part à moins d'un an	-266	-266	-266
<b>Autres actifs courants - Provisions</b>	<b>-266</b>	<b>-266</b>	<b>-266</b>
<b>Charges constatées d'avances</b>	<b>148</b>	<b>277</b>	<b>81</b>
<b>Actifs courant - Net</b>	<b>10 958</b>	<b>9 850</b>	<b>11 308</b>

## NOTE 20 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s’analysent comme suit :

Libellé - k€	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Disponibilités	310	735	401
<b>Trésorerie active</b>	<b>310</b>	<b>735</b>	<b>401</b>
Trésorerie passive	802	0	605
<b>Trésorerie passive</b>	<b>802</b>	<b>0</b>	<b>605</b>

Une très large part des disponibilités et placements est conservée ou placée en euro. Les disponibilités et valeurs mobilières de placement dans les autres devises correspondent à des dépôts conservés par les filiales situées dans les pays dont ces autres devises sont la

monnaie nationale afin d’assurer leur propre liquidité ou à des montants reçus de clients avant le règlement de dépenses dans ces mêmes devises ou de versements de dividendes.

## NOTE 21 – ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées s’analysent comme suit :

Libellé - k€	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Actifs détenus en vue de la vente & Activités abandonnées	115	115	115
<b>Actifs non courants détenus en vue de la vente &amp; activités abandonnées</b>	<b>115</b>	<b>115</b>	<b>115</b>
Passifs détenus en vue de la vente & activités abandonnées	15	15	15
<b>Passif non courants détenus en vue de la vente &amp; activités abandonnées</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>15</b>

## NOTE 22 – PROVISIONS

Les principes d'évaluation des provisions pour risques et charges et leurs natures sont décrits dans la Note 2-D-(n) Provisions.

Les variations des provisions au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

Libellé - k€	30/09/2023	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	31/03/2024
Provisions pour risques	450		-135		314
<b>Provisions courantes</b>	<b>450</b>		<b>-135</b>		<b>314</b>
<b>Provisions non courantes</b>					
<b>Total provisions</b>	<b>450</b>		<b>-135</b>		<b>314</b>

## NOTE 23 – DETTES FINANCIERES

Les dettes financières se distinguent entre courant et non-courant, et s'analysent de la manière suivante :

Libellé - k€	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Emprunts auprès établis. de crédit	14 105	16 559	15 414
Comptes courants	557	1 704	557
Dettes locatives IFRS 16 à long terme	1 523	2 230	2 111
<b>Dettes financières - non courant</b>	<b>16 185</b>	<b>20 494</b>	<b>18 083</b>
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	2 797	1 917	2 103
Dettes locatives IFRS 16 à court terme	1 587	1 787	1 940
<b>Dettes financières - courant</b>	<b>4 384</b>	<b>3 705</b>	<b>4 043</b>
<b>Total dettes financières</b>	<b>20 569</b>	<b>24 199</b>	<b>22 126</b>

Détail des dettes financières par échéance :

Libellé - k€	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Moins d'un an	4 384	5 409	4 043
De 1 à 5 ans	15 589	18 517	17 526
A plus de 5 ans	596	273	557
<b>Total dettes financières</b>	<b>20 569</b>	<b>24 199</b>	<b>22 126</b>

## NOTE 24 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Libellé - k€	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Dettes fournisseurs - part > 1 an	3 298	4 847	3 391
Autres dettes - part > 1 an	1 201	32	1 440
<b>Autres dettes non courantes</b>	<b>4 499</b>	<b>4 879</b>	<b>4 830</b>

## NOTE 25 – FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Libellé - k€	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Fournisseurs et comptes rattachés	4 495	4 030	4 471
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>4 495</b>	<b>4 030</b>	<b>4 471</b>
Dettes fiscales et sociales - part < 1 an	11 429	10 151	10 517
Autres dettes - part < 1 an	277	271	787
<b>Autres dettes courantes</b>	<b>11 706</b>	<b>10 422</b>	<b>11 304</b>

K€	0 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 360 jours	Non Echu	TOTAL
Fournisseurs	576	537	644	2 738	4 495

## NOTE 26 – INSTRUMENTS FINANCIERS

### INSTRUMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN

#### Actifs financiers et passifs financiers

Le Groupe définit ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

Actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, instruments de couverture des flux de trésorerie futurs, actifs détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, actifs disponibles à la vente, dettes en coût amorti. La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

#### Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Les actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat sont les actifs financiers détenus à des fins de transactions. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme. Les instruments financiers dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés de couvertures. Ils sont classés parmi les passifs non courants.

## Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture.

Le groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Un actif et un passif financier sont compensés et le montant net est présenté au bilan lorsque le Groupe dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention, soit de les éteindre sur une base nette, soit de réaliser l'actif et d'éteindre le passif simultanément.

Libellé (en k€)	Ventilation par catégorie d'instruments				31/03/2024
	Actifs évalués à leur juste valeur par résultat	Instruments de couverture de flux de trésorerie futurs	Actifs et passif disponibles à la vente	Prêts et créances	
Actifs financiers non courants				603	603
Autres actifs non courants				1 933	1 933
Clients et comptes rattachés				2 173	2 173
Autres créances				11 221	11 221
Trésorerie et équivalents de trésorerie	310				310
Actif disponible à la vente & activités abandonnées			115		115
<b>Actifs</b>	<b>310</b>		<b>115</b>	<b>15 932</b>	<b>16 356</b>
Endettement, part à long terme					14 662
Autres passifs financiers non courants					4 499
Endettement, part à court terme					2 797
Passifs financiers courants					802
Fournisseurs					4 758
Autres passifs courants					11 814
Passif non courants détenus en vue de la vente & activités abandonnées				15	15
<b>Passifs</b>				<b>15</b>	<b>39 332</b>

## EFFET EN RESULTAT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Libellé (en k€)	Effet en résultat des instruments financiers				31/03/2024
	Intérêts	Fair value	Coût amorti	Pertes de valeur	
Prêts et créances	128				128
Dette en coût amorti	-458				-458
	<b>-330</b>				<b>-330</b>

## NOTE 27 – EFFECTIFS

Les effectifs moyens du Groupe se répartissent de la manière suivante :

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	30/09/2023
Cadres	51	59	56
Agents de maîtrise et techniciens	43	49	51
Employés	140	169	149
<b>Effectif moyen interne</b>	<b>234</b>	<b>277</b>	<b>256</b>

## NOTE 28 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### A) REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET TRANSACTIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES

Saloua MASLAGA, en sa qualité de Président du Directoire perçoit une rémunération sur Emova Group. Les autres mandataires sociaux ne perçoivent aucune rémunération. Les éléments de rémunération des mandataires sociaux, qui comprennent une part fixe et une part variable, sont soumis annuellement au vote du Comité de Surveillance de la Société Emova Holding. La part variable est intégralement basée sur la performance du Groupe et est appréciée sur la base de l'objectif d'EBITDA défini lors de l'établissement du budget annuel en début de chaque exercice.

Au 31 mars 2024, le Groupe avait une dette fournisseurs vis-à-vis d'Emova Holding de 2 620 K€ TTC. A cette même date, Emova Holding disposait d'un compte courant créditeur chez Emova Group de 1 131 K€.

### B) HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Libellé	Total
Emova Group	108
Autres sociétés du groupe	66
<b>Total</b>	<b>174</b>

### C) POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

#### RISQUES LIES A L'ACTIVITE DU GROUPE

#### RISQUES LIES AUX FLUCTUATIONS DES PRIX DES FLEURS ET PLANTES ET RISQUES LIES AU SOURCING ET A LA DEPENDANCE A L'EGARD DES FOURNISSEURS

Les prix des fleurs et plantes sont négociés sur différents marchés au niveau mondial et particulièrement aux Pays Bas, dont les bourses d'échanges correspondent à la

majorité des échanges mondiaux. Comme sur tout marché, les prix fluctuent en fonction de l'offre et de la demande.

Dans le marché des fleurs et plantes, la fluctuation de la demande est anticipable car elle est liée à des fêtes nationales connues dans le monde entier.

Il est rappelé que les magasins s'approvisionnent soit auprès de fournisseurs référencés, soit directement auprès de la centrale d'achat Emova Market Place.

Ces fluctuations des prix d'achats sont donc mieux maîtrisées au travers de ce système de référencement et des achats effectués directement par Emova Market Place.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas de dépendance significative particulière à l'égard de contrats d'approvisionnement auprès des fournisseurs référencés.

Des procédures internes sont en vigueur dans le Groupe ; leur bonne application est contrôlée par le Directeur Achat et logistique. A cet égard, le Groupe travaille sur le renforcement d'un pilotage de ses fournisseurs et d'optimisation de son approvisionnement et de sa logistique.

Depuis la mise en place de sa centrale d'achat Emova Market Place, Emova Group a de plus en plus recours aux circuits directs/courts, du producteur au magasin sous enseigne, permettant ainsi de réduire le nombre d'intermédiaires et d'optimiser les marges sur achats tout en réduisant la dépendance à l'égard de grossistes.

---

#### DELAIS DE PAIEMENT CLIENTS

Les facturations de redevances aux franchisés sont généralement réglées par prélèvement dès l'émission des factures. Les dettes des franchisés vis-à-vis du Groupe sont partiellement contre-garanties par une garantie à première demande émise par une banque de renommée au profit du Groupe, signée lors de la conclusion du contrat de franchise, ainsi que, dans certains cas, par un nantissement du fonds de commerce et/ou par une garantie personnelle du franchisé au profit du Groupe.

Le Groupe utilise également les services d'une société de recouvrement pour coordonner les actions en vue de suivre les retards de paiement, et le cas échéant, procéder au recouvrement d'impayés éventuels.

---

#### RISQUES LIES AU DEVELOPPEMENT DES RESEAUX DE FRANCHISES

Emova Group développe un réseau de franchisés autour de ses quatre enseignes (Monceau Fleurs, Cœur de Fleurs, Au Nom de la Rose et Happy), conformément au positionnement propre à chacune de ces marques.

Le développement d'un réseau de franchisés autour de quatre enseignes implique de disposer d'un nombre suffisant de candidats susceptibles de répondre aux cahiers des charges propres à chaque marque, ce qui nécessite un effort commercial important. La qualité et l'homogénéité du respect des concepts est primordiale pour garantir l'image des marques.

Emova Group dispose des ressources adaptées à la gestion de son développement et à l'intégration des nouveaux franchisés. Tout nouveau magasin souhaitant prendre l'une des enseignes du Groupe est soumis à une procédure de sélection et de validation.

En parallèle, Emova Group a renforcé et accéléré sa stratégie de développement en parc équilibré entre magasins franchisés et succursales au cours de l'exercice écoulé.

---

#### RISQUES LIES AUX MARQUES ET ENSEIGNES

Le Groupe détient les droits de propriété intellectuelle nécessaires à l'exercice de ses activités et notamment :

- Des marques commerciales : Monceau Fleurs, Au nom de la rose, Cœur de fleurs et Happy, lesquelles ont fait l'objet d'enregistrements sous forme de marques verbales, figuratives et semi-figuratives sur les territoires sur lesquels le Groupe opère.
- Des noms de domaines : le Groupe a réservé auprès d'organismes spécialisés, les noms de domaine Monceau Fleurs, Au nom de la rose, Cœurs de fleurs et Happy et assimilés et procède de manière périodique à leur renouvellement.

---

#### RISQUES DE CHANGE

Les transactions réalisées en une autre devise que l'euro et donc le risque de change supporté par le Groupe sont très faibles à l'heure actuelle. Le Groupe n'a de ce fait, pas mis

en place de procédure ni de moyens visant la couverture des risques de change.

---

#### RISQUES SUR LES ACTIONS

La gestion de la trésorerie de la Société est faite dans une optique de prudence. La trésorerie disponible du Groupe est exclusivement placée auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire.

---

#### RISQUES DE TAUX

L'endettement consolidé du Groupe (hors dettes locatives et hors comptes courants) au 31 mars 2024 s'élève à 17 394 K€ dont 4 801 K€ de prêt garanti par l'Etat.

---

#### RISQUES DE LIQUIDITE

Le Groupe a réalisé une perte de (635) K€ sur la période close le 31 mars 2024 (contre un bénéfice de 90 K€ en 2023) et présente à la clôture des capitaux propres part du Groupe de 31 163 K€.

Au 31 mars 2024, le Groupe disposait d'une trésorerie nette de (493) K€, contre 735 K€ à fin mars 2023.

---

#### RISQUES SOCIAUX

Le Groupe estime que les risques sociaux sont limités aux risques usuels des sociétés de services, de distribution et de logistique en France. Ils sont évalués par la Direction des Ressources Humaines en établissant un contact régulier avec les salariés et leurs représentants lui permettant ainsi de mettre en place les améliorations éventuellement nécessaires.

---

#### RISQUE JURIDIQUE

Le Groupe a mis en place au sein de la Direction Juridique une organisation lui permettant de gérer de façon centralisée les risques de nature juridique en coordination avec le Comité Exécutif du Groupe.

La Direction Juridique dispose de l'expertise et des outils nécessaires et fait appel, pour prévenir les risques de litiges, contentieux et non-respect des législations applicables, à des avocats et des conseils spécialisés sur toutes les opérations jugées stratégiques et sur tous les contrats spécifiques, et fait valider en amont par ceux-ci tous les contrats types qu'elle est amenée à utiliser régulièrement dans l'exercice des différentes activités du Groupe.

Le Groupe a provisionné tout litige ou contentieux dont il estime qu'il est susceptible de présenter un risque, à hauteur des estimations réalisées avec ses conseils extérieurs.

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas de procédure, en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'une des sociétés du Groupe.

---

#### D) ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Dans le cadre du refinancement susvisé et de la conclusion d'un contrat de prêt en date du 28 décembre 2021, aux termes duquel les prêteurs ont accepté de consentir à la Société un prêt d'un montant de 12 500 000 euros divisé en quatre tranches, Emova Group a consenti :

- Une fiducie portant sur les titres financiers d'Antheia, de Monceau Fleurs, de BS Flore, d'I Flore, de LV Flore, de MF Flore et Roma Flore détenus par la Société et constituée par elle.
- Des nantissements de parts sociales de premier rang portant sur la totalité des parts sociales détenues par la Société dans le capital social d'Emova Market Place, d'Emova Production, d'Happy Inc., de Hauraunize, de La Générale des Végétaux, de Monceau Fleurs Expansion France ;

Etant précisé que dans le cadre de ce refinancement, la Société a obtenu des établissements bancaires mainlevée pleine et entière des engagements donnés visés au rapport annuel de l'exercice clos au 30 septembre 2021, lesquels ne sont pas repris aux présentes.

Abandon de dettes reçues avec clause de retour à meilleure fortune :

Sur le semestre clos au 31 mars 2024, Emova Holding n'a consenti aucun abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune au profit d'Emova Group.

Emova Holding a consenti au 30 septembre 2016 un abandon de créance d'un montant total de un million quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et 38 centimes (1.086.295,38€) sous condition de retour à meilleure fortune, celui-ci étant défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2041, cet exercice inclus, d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres d'Emova Group.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini au paragraphe ci-dessus, Emova Group s'est engagée à réinscrire au crédit du compte courant de la société Emova Holding dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleur fortune et jusqu'à concurrence de la Somme Abandonnée soit la somme de un million quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et trente-huit centimes (1 086 295,38€), une somme égale à 5 % du bénéfice net ci-dessus défini. Si, toutefois, certains exercices faisaient apparaître un résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance au crédit du compte courant de l'associé n'aurait à intervenir qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

Emova Holding a consenti au 30 septembre 2015 un abandon de créance d'un montant total de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2 792 942,00€) sous condition de retour à meilleure fortune, celui-ci étant défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2041, cet exercice inclus, d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres d'Emova Group.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini au paragraphe ci-dessus, Emova Group s'est engagée à réinscrire au crédit du compte courant de la société Emova Holding dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleur fortune et jusqu'à concurrence de la Somme Abandonnée soit la somme de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2 792 942,00€), une somme égale à 5 % du bénéfice net ci-dessus défini. Si, toutefois, certains exercices faisaient apparaître un résultat comptable déficitaire, le déficit

serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance au crédit du compte courant de l'associé n'aurait à intervenir qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.